



PREFET DE L'HERAULT

**Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer**  
SERVICE EAU RISQUES ET NATURE  
Unité Prévention des Risques  
Naturels et Technologiques

Mail : [ddtm-sern-pmt@herault.gouv.fr](mailto:ddtm-sern-pmt@herault.gouv.fr)  
Tél. : 04 34 46 62 13

Montpellier, le **26 JAN. 2016**

Le Directeur Départemental  
des Territoires et de la Mer  
à

Monsieur le Maire de Lamalou-Les-Bains  
Hôtel de ville  
12, Avenue de la République  
34240 LAMALOU-LES-BAINS

**Lettre recommandée avec accusé de réception**

**Objet** : Événements pluvieux des 17 au 19 septembre 2014  
Porter à connaissance complémentaire des services de l'État

Par courrier du 1<sup>er</sup> septembre 2015, Monsieur le Préfet a porté à votre connaissance les éléments cartographiques relatifs aux événements pluvieux des 17 au 19 septembre 2014 en vue d'exercer pleinement votre compétence en matière d'urbanisme.

Comme ce courrier le spécifiait, les cotes des plus hautes eaux (PHE) atteintes lors de ces événements ont été relevées.

Je porte aujourd'hui à votre connaissance les fiches des PHE géo-référencées et nivelées, rattachées au NGF (Niveau Général de la France).

Par ailleurs, afin de coordonner nos efforts dans la mise en œuvre du porter à connaissance initial, je vous demanderai de recueillir l'avis de la DDTM - Service Eau, Risques et Nature (Bâtiment Ozone – 181, Place Ernest Granier – CS 60556 – 34064 Montpellier Cedex 02) sur toutes les demandes d'occuper ou d'utiliser le sol sur votre commune.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Le Directeur Départemental  
des Territoires et de la Mer de l'Hérault

**Matthieu GREGORY**

Pièces jointes : 54 fiches PHE